

16. 1. a. L'effectif total de la population est indiqué à l'intersection de la ligne « Total » et de la colonne « Total » : cet effectif est égal à 200.

b. L'effectif marginal des filles est indiqué à l'intersection de la ligne « Total » et de la colonne « Filles ». Cet effectif est égal à 120.

c. La fréquence marginale des filles est égale au quotient de l'effectif marginal des filles par l'effectif total de la population.

$$\frac{120}{200} = 0,6 \text{ donc la fréquence marginale des filles est égale à } 0,6.$$

2.a. L'effectif des internes est indiqué à l'intersection de la ligne « Internes » et de la colonne « Total ». Cet effectif est égal à 40.

b. Parmi les internes, il y a 20 filles.

Ce nombre est indiqué à l'intersection de la ligne « Internes » et de la colonne « Filles ».

c. La fréquence conditionnelle des filles parmi les internes est égale au quotient du nombre de filles parmi les internes par le nombre total d'internes.

Cette fréquence conditionnelle est donc égale à $\frac{20}{40}$ soit 0,5.

3. a. Le nombre de demi-pensionnaires est indiqué à l'intersection de la ligne « demi-pensionnaires » et de la colonne « Total ».

Ce nombre est égal à 100

Le nombre de garçons parmi les demi-pensionnaires est indiqué à l'intersection de la ligne demi-pensionnaires et de la colonne « Garçons ».

Ce nombre est égal à 40.

b. La fréquence conditionnelle des garçons parmi les demi-pensionnaires est égale au quotient du nombre de garçons demi-pensionnaires par le nombre de demi-pensionnaires soit $\frac{40}{100} = 0,4$.